

PLANÈTE • BIODIVERSITÉ

Abeilles et pesticides : un taux de mortalité « acceptable » proposé

L'Autorité européenne de sécurité des aliments suggère qu'une réduction des populations de pollinisateurs de l'ordre de 10 % après un traitement est tolérable. Une affirmation contestée par les ONG.

Par Stéphane Foucart

Publié le 02 février 2022 à 10h50 · Lecture 1 min.



Abeille sauvage pollinisant des fleurs de tournesol, dans l'Ain, en 2017. JEAN_PHILIPPE DELOBELLE/BIOSPHOTO

C'est un document technique très attendu qu'a publié, vendredi 28 janvier, l'Autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA), dans le cadre de la refonte des méthodes d'évaluation des risques des pesticides pour les abeilles et les pollinisateurs. L'agence basée à Parme (Italie) y présente des éléments scientifiques pour fixer le seuil des dégâts « acceptables » d'un agrotoxique sur les populations d'abeilles sauvages. Un seuil qui permettra d'autoriser ou non la mise sur le marché de nouvelles substances.

Lire aussi |  [La fertilité des abeilles atteinte par les pesticides néonicotinoïdes](#)

L'EFSA précise qu'elle ne décide pas des objectifs de protection – décision qui relève du politique – mais qu'elle fournit un simple appui scientifique aux Etats membres et à la Commission européenne. L'agence ajoute que les données sont lacunaires et que les autorités politiques pourraient également attendre avant de se prononcer... L'EFSA a néanmoins établi la variabilité naturelle des populations d'abeilles sauvages. Cette variabilité, de l'ordre de 10 % selon l'EFSA, offre un niveau de référence pouvant justifier un seuil acceptable de réduction de population de l'ordre de 10 %, consécutif à l'exposition au produit évalué.

Données obtenues en milieu agricole

Une approche qui ne convainc pas les ONG. Pour Pesticide Action Network (PAN), la référence choisie provient de données obtenues en milieu agricole, où les insectes sont déjà soumis à de nombreux stress. La référence, plaide l'ONG, n'est pas une colonie de bourdons saine mais « *une colonie déjà exposée aux produits agrochimiques dans un environnement agricole* ». « *Accepter que les colonies de bourdons perdent jusqu'à 10 % de leur population après exposition à chaque pesticide est non scientifique*, ajoute le PAN. *Il existe de nombreuses études montrant des effets synergiques des pesticides, mais il n'en est tenu aucun compte dans cette approche.* »

De son côté, l'eurodéputé Pascal Canfin (Renew), président de la commission environnement du Parlement, assure que « *la protection de toutes les abeilles et pollinisateurs est un combat majeur du Parlement européen depuis 2019, et en particulier l'un des [s]iens : [ils] n'accepteront pas de méthodologie d'évaluation de la dangerosité des pesticides au rabais* ».

Lire aussi |  [Les pesticides néonicotinoïdes en voie de réautorisation pour 2022](#)

Stéphane Foucart

Services